



PACTE ASSOCIATIF

Le pacte associatif, on en parlait depuis longtemps. Aujourd'hui, il est inscrit au programme des gouvernements wallon et de la Communauté française et fait l'objet de délibérations au sein des exécutifs concernés.

À l'origine, le pacte associatif devait être un contrat entre les associations et les pouvoirs publics, impliquant des engagements réciproques. À l'heure actuelle, on parle plutôt d'une charte d'engagements, pris par les pouvoirs publics à l'égard du monde associatif.

Cela concerne plus de 30.000 ASBL actives en Wallonie et à Bruxelles, employant au total près de 150.000 travailleurs ETP.

Objectifs : La charte a pour objectif de reconnaître le rôle particulier du monde associatif dans le développement et le fonctionnement démocratique de la société et dans la construction de l'intérêt général. La charte invite également les pouvoirs communaux et provinciaux à souscrire à ses principes et à les rendre opérationnels en mobilisant les outils locaux.

Engagements : le projet de charte prévoit 45 engagements de la part des pouvoirs publics, dont :

- le préfinancement des associations;
- la complémentarité entre secteur associatif et pouvoirs publics ;
- la clarification des rôles : le monde associatif est un partenaire et non un concurrent des pouvoirs publics ;
- la possibilité d'utiliser les infrastructures publiques ;
- un droit de recours systématique des associations en cas de discrimination ;
- des principes de bonne gouvernance (transparence, objectivité, pérennité, évaluation) ;

- le respect du pluralisme et de la liberté des associations.

Mesures concrètes : la charte propose la mise en place d'une série d'outils :

- création d'un observatoire francophone de la vie associative ;
- constitution de conseils consultatifs ;
- organisation d'un forum associatif triennal ;
- désignation d'un médiateur ;
- rapport/évaluation à mi-législature.

Limites :

- la charte souhaite intégrer la dimension locale dans le processus. Elle dépend donc à 80% de la manière dont les pouvoirs locaux vont l'appliquer. L'enjeu est d'autant plus important que l'Union des Villes et Communes estime que le déficit communal global, d'ici trois ans, atteindra plus de 200 millions d'euros !
- la charte est uniquement débattue au sein des instances francophones. La difficulté sera de la faire appliquer par les communes bilingues...
- la charte ne doit pas être une simple déclaration d'intention : elle doit avoir une véritable dimension contraignante.

Le projet de charte devrait être rendu public dans les prochains mois... Nous vous en tiendrons informés.

Damien REVERS

En bref

Aides à l'emploi

En Belgique, il existe bon nombre de mesures de réduction des coûts salariaux dont l'objectif est de promouvoir l'emploi (Plan Activa, ACS, APE, PFI...). Pour vous aider dans votre recherche, un nouveau site à vu le jour, proposant un aperçu des avantages et primes dont un employeur peut bénéficier : www.autravail.be

Accord du non-marchand wallon

La ministre des Affaires sociales, les syndicats et les employeurs sont arrivés à un accord couvrant la période 2007-2009. Il prévoit des moyens supplémentaires de 35 millions sur la période, et de 25 millions par an ensuite. L'accord doit maintenant être traduit dans les conventions collectives sectorielles. L'accord préconise, au plus tard en 2009, l'application de la valorisation des prestations de nuits et de week-end. Et, dès 2007, des jours de congé avec embauche compensatoire seront octroyés pour l'ensemble des secteurs.

Le développement durable prochainement dans la Constitution

« Dans l'exercice de leurs compétences respectives, l'État fédéral, les communautés et les régions poursuivent les objectifs d'un développement durable, dans ses dimensions sociale, économique et environnementale, en tenant compte de la solidarité entre les générations. » ; voici ce que prévoit le futur article 7bis de la Constitution... Un premier pas est franchi !

Crédit-temps

Depuis le 1^{er} juin, les travailleurs de 55 ans ou plus qui veulent réduire leurs prestations à concurrence d'un cinquième ou d'un mi-temps doivent bénéficier d'une ancienneté de 3 ans au lieu de 5 ans. D'un commun accord entre le travailleur et l'employeur, ce délai peut être réduit à 2 ans pour les travailleurs engagés à partir de leurs 50 ans, et à 1 an pour les travailleurs engagés à partir de leurs 55 ans.

Service juridique

Ce service offre des réponses personnalisées et gratuites à toutes vos questions relatives de près ou de loin à la gestion quotidienne de votre asbl. Si le travail demandé ne dépasse pas deux heures d'investissement, elle vous sera fournie dans des délais courts et restera totalement gratuite. Si vous avez souvent recours à ce service (plusieurs demandes/an), ou que la question posée nécessite plus d'une demi-journée de recherche, cette aide deviendra un échange de service.

Pour bénéficier de cette aide juridique, contactez Damien, du lundi au jeudi : au 02 286 95 75 ou via damien.revers@reseau-idee.be

INFOR'IDée

le bulletin de liaison des membres effectifs du Réseau IDée – n°3/2007

POINT DE VUE



L'ErE vue par le badaud

Partons à la rencontre du « grand public » ! « Quand je vous dis éducation à l'environnement, vous pensez à quoi ? » : une question posée spontanément en deux lieux sensiblement différents...

3 juin, Fête de l'environnement au Cinquantenaire à Bruxelles. Quelques réponses récoltées au détour d'un stand...

Kimberley, 11 ans : « Penser à éteindre la lumière quand on quitte la salle ; ne pas gaspiller la nourriture et ne pas jeter ses papiers par terre ». **Stephan, 45 ans, directeur chez Toyota Motor Europe** : « Nécessaire. Malheureusement, c'est difficile d'en voir les effets à long terme. Ma société essaie de supporter ce genre d'activités. »

Nadine, grand-mère : « L'environnement doit faire partie de l'éducation. Il faut habituer les tout petits à ne pas jeter les papiers par terre, à recycler, à respecter la nature quand on se promène en forêt. Mes petits-enfants ont des papiers plein les poches ! » **Céline, 18 ans, étudiante** : « Ça me fait penser aux arbres, à la nature. Faire un peu plus ... »

Françoise, 38 ans, employée au service agrégation à l'UCL : « Le respect de la nature. Les gens qui jettent impunément leurs déchets sont des choses que j'arrive difficilement à tolérer. Je fonctionne fort dans le système de respect de l'environnement avec mes enfants en essayant quand c'est possible de faire les trajets en vélo ; quand c'est possible car c'est souvent difficile. C'est vrai que mon mari travaille dans le secteur du chauffage biomasse donc on est fort interpellé par tous ces aspects. Essayer d'avoir un jardin correct... Tout cela amène une amélioration du quotidien et du plaisir. »

Marie, 10 ans : « Moi, j'ai fait un club avec ma voisine. La dernière fois qu'on a fait quelque chose, on a pris un sac poubelle et on a enlevé toutes les crasses qu'il y avait dans la rue. Mon club s'appelle SPAAP pour Sauver la Planète Animaux Anti-Pollution ». **Virginie, 32 ans, enseignante** : « Ca m'évoque pas mal d'asbl qui travaillent dans ce sens à Bruxelles. Quelque chose qu'il faut absolument faire. Il faudrait un cours dans les écoles primaires et secondaires car je trouve qu'il n'y en a pas assez, ou alors de temps en temps, de manière très ponctuelle. Il faudrait que cela fasse partie intégrante du programme scolaire ».

Paule, 40 ans, employée dans secteur de l'information pour l'Europe : « Recycler le matériel scolaire. Ne pas utiliser systématiquement des nouveaux crayons, des nouvelles gommes. Mes enfants eux-mêmes prennent

l'habitude de nettoyer leur cartable en fin d'année pour voir ce qui peut encore servir, et ils le font d'eux-mêmes avec plaisir, donc ça marche de mieux en mieux ! ». **Grégoire, 46 ans, sans emploi** : « Un avancement positif du monde matériel et de la conception de l'avenir de ce monde ». **Thomas, 52 ans, parlementaire à la commission environnement et santé** : « Je pense éducation à la santé. Je mets l'éducation à la santé avant



l'éducation à l'environnement ». **Marc, 41 ans, policier** : « Au Prince Laurent ! Il faut commencer tôt et ce n'est jamais fini ! »

Une semaine plus tard, même exercice à la Rue Neuve, rue commerçante de Bruxelles

Manon, 25 ans, future maman : « Nécessaire, même primordiale, essentielle. Pas assez mise en place ». **Frédéric, 19 ans, étudiant** : « Je sais pas. Heu, papier, CO₂, ozone, soleil, chaleur, climat, dans ce registre là... ». **Théodore, 62 ans, retraité** : « Elle devrait être plus présente à l'école et dans les médias pour atteindre le public le plus large possible ». **Jérémy, 21 ans, étudiant** : « Respect de la nature, apprendre aux petits les bonnes manières et le respect des choses ».

Kathy, 50 ans, aide soignante : « Je sais pas. A écolo. Il faudrait éduquer les gens à l'environnement et aux économies d'énergie et des choses comme ça, plus ou moins ». **Naima, 21 ans, étudiante** : « La propreté. Respecter l'environnement, c'est-à-dire la planète ». **Claire, 25 ans, étudiante en tourisme** : « Je pense à tout ce qui est tourisme durable peut-être ? Un petit peu ».

Mira, 28 ans, employée : « Ecolo, écologie, accord de Kyoto, respect ». **Benjamin, 26 ans, sans emploi** : « S'il faut faire de l'éducation à l'environnement, alors cela voudrait dire qu'il faudrait changer beaucoup de choses : cela ferait changer les mentalités, cela ferait changer l'éducation, donc les profs, donc l'état... »

Au regard des définitions portées par la Charte des membres du Réseau IDée, quelles conclusions peut-on en tirer ?

SOMMAIRE

Épinglé pour Vous 2

- Ecoles pour Demain
- La maison du Développement durable
- 11^{èmes} Rencontres de l'ErE
- L'ErE à Bruxelles: enquête
- Testé pour vous: arriver en haut de Google

Côté membres 3

- Suite de la page 1
- Visibilité de l'ErE en 2008
- 2 nouveaux membres

Le Coin du Juriste 4

- Pacte associatif

INFOR'IDée est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

Édition et diffusion

Réseau IDée

266, rue Royale à 1210 Bruxelles

T. 02 286 95 70 / F. 02 286 95 79

info@reseau-idee.be

www.reseau-idee.be

Ont collaboré à ce numéro :

Marie BOGAERTS • Christophe DUBOIS

• Damien REVERS • Céline TERET •

Joëlle VAN DEN BERG •

Mise en page

César CARROCERA GIGANTO

ses : cela ferait changer les mentalités, cela ferait changer l'éducation, donc les profs, donc l'état... »

Au regard des définitions portées par la Charte des membres du Réseau IDée, quelles conclusions peut-on en tirer ?

Eduquer « les autres » !

A quelques exceptions près, tout le monde est unanime : il faut éduquer « les gens » à respecter la nature, et prioritairement les enfants ! Se considèrent-ils parmi « ces gens à éduquer » ?

Eduquer pour protéger

Généralement et logiquement, les mots qui sortent les premiers sont le respect et la protection de l'environnement, la lutte contre les déchets, la pollution et les changements cli-

suite page 3



CULTURE

ÉDUCATION PERMANENTE



RÉGION WALLONNE





Ecoles pour Demain

À l'appel de COREN (Coordination Environnement), quelque 25 écoles ont relevé le défi d'améliorer leur gestion environnementale tout au long de l'année. Le Réseau IDée était présent le 16 mai à Namur Expo lors du Forum clôturant cette campagne « Ecoles pour Demain ». Une journée pleine d'inventivité, qui a permis aux élèves, tant du primaire que du secondaire, de montrer les résultats de leurs projets et de partager leurs expériences. 17 écoles sont également reparties avec le label « Ecoles pour Demain » sous le bras. Félicitations !

Plus d'infos : COREN - 02 640 53 23 –
www.coren.be et www.ecolespourdemain.be

L'ErE à Bruxelles : enquête

En 2006, le Réseau IDée a réalisé, à la demande de Bruxelles Environnement (IBGE), une enquête afin d'avoir une meilleure connaissance des animations en éducation à la nature et à l'environnement proposées au public bruxellois. Le rapport est à présent disponible sur le site du Réseau IDée:
<http://www.reseau-idee.be/journees-bruxelloises/2007/pdf/resultats-enquete.pdf>

Arriver en haut de Google

Vous tapez « animation déchets » dans Google et vous souhaitez voir votre site repris parmi les premiers résultats de la recherche. Comment faire ? La recette est compliquée et le cuisinier doit d'avoir un minimum de maîtrise du web et de ses obscurs fonctionnements. Cependant, il est utile pour le communicateur lambda de connaître trois règles de base :

1) Etre pertinent : les moteurs de recherche reposent essentiellement sur la fréquence d'utilisation (la densité) des mots-clés sur les pages web. Dans l'exemple : si votre page web comprend 5 fois les mots « animation » et « déchets » (et non pas « anmation » ou « déchet », considérés comme d'autres mots-clés), elle sera plus pertinente si le nombre total de mots sur la page est de 1000 plutôt que de 2000. Autrement dit : écrivez court et soyez explicite.

2) Etre populaire : les sites de référence du même secteur doivent diriger des liens vers votre site.

3) Etre honnête : écrivez pour les visiteurs, pas pour les moteurs.

11^{es} rencontres de l'ErE en ligne!



Retrouvez tous les moments forts des Rencontres 2007 : la conférence de Mariela Galli sur la participation, les Gazettes des Rencontres - toujours pleines d'articles et de références en la matière - les retours sur les « chantiers participatifs » mais aussi les œuvres que vous avez réalisées avec le concours de Blaise Patix et les caricatures de Thierry Schommers. Le tout servi sur la page : www.reseau-idee.be/rencontres/2007

La maison du Développement Durable

Lancé en Région bruxelloise, ce projet, regroupant une vingtaine d'associations, dont le Réseau IDée, vise à :

- ☛ fournir un soutien au fonctionnement des associations (hébergement et mutualisation des services, mise à disposition de salles de réunion...);
- ☛ renforcer le développement de synergies entre associations ;
- ☛ développer l'optimisation de l'accueil du public (visibilité, centre de documentation, bibliothèque).

Actuellement, les priorités sont dans l'achat d'un bâtiment et la création de la coopérative chargée de la gestion.

Un projet similaire, la Maison de l'Environnement, se met en place sur Namur.

Toute association désirant s'inscrire dans l'un de ces projets peut prendre contact avec le coordinateur : Frédéric Ancion - f.ancion@viarurales.be

Rien ne sert de répéter 100 fois les mêmes mots-clés (sous peine de risquer d'être banni).

Autres facteurs influençant légèrement Google :

- nombre de pages de votre site, sur des thèmes similaires et dans la même langue ;
- liens entre les pages du site ;
- les titres, sous-titres, gras ;
- les images (ou effets graphiques) ne sont pas référencées > privilégiez le contenu textuel ;
- l'accessibilité.

Et pour ceux qui s'y connaissent, des facteurs influençant fortement : si les URL (www.animation-dechets.be), Title et Meta description comprennent « animation » et « dechet », c'est le jackpot! Sauf si 50.000 sites parlent de la même chose...

**TESTÉ
POUR
VOUS**



suite de la page 1 ▲

matiques. On n'est bien loin ici de la promotion d'une symbiose entre l'homme et son environnement. La relation à l'environnement est vue par « l'homme et la femme de la rue » comme un ensemble de régulations nécessaires, non comme un mode d'épanouissement personnel et communautaire. Autrement dit, les aspects « nature » et « déchets » paraissent « aller de soi » pour le « grand public ». Cela l'est un peu moins pour les notions sociales, économiques et culturelles présentes dans la Déclaration de Tbilissi.

Dans le même sens, où sont passés les

mots Solidaire ? Equitable ? Nord et Sud ? Rares sont les personnes interrogées qui disaient voir dans l'ErE un moyen de « changer de modèle », ou de « développer l'esprit critique ».

Les jeunes laissés pour compte ?

Les objectifs établis par l'ONU pour « La décennie pour l'éducation vers le développement durable », sont « d'intégrer le développement durable dans les systèmes éducatifs du primaire à l'université ». Si les réponses des « petits » ou des adultes sont quelque peu encourageantes, ce n'est pas le cas

pour une très (trop) grande majorité des jeunes croisés dans la rue commerciale ! Voilà une constatation qui prouve encore une fois que les « ados » ne sont pas assez touchés par notre secteur.

Marie BOGAERTS

2008, une année pour réfléchir sur la visibilité de l'ErE

Ce micro-trottoir, ainsi que les points de vue proposés dans les trois Infor'IDée précédents* sont là pour titiller la réflexion... et passer à l'action. Des groupes de travail, des temps d'échanges, d'évaluation et de réflexion stratégique doivent se mettre en place dès l'automne 2007 et durant l'année 2008, pour mener à une action ciblée et originale en 2009, période d'élections régionales et communautaires !

Du changement par l'éducation

Deux axes se dégagent lors de l'AG 2007 et ont commencé à être débattu avec le conseil d'administration. Le premier était orienté vers les pratiques d'Éducation relative à l'Environnement : quand parle-t-on d'Éducation relative à l'Environnement ? En quoi l'ErE est-elle effectivement un facteur de changements des comportements et des systèmes éducatifs ? Si l'élaboration de la Charte a permis de faire un premier pas, il est indispensable maintenant de confronter de manière plus approfondie les pratiques de terrain, les méthodologies et de rendre plus compréhensible et visible les actions des

acteurs de l'ErE. Le colloque « changements de comportements » doit nous aider à alimenter l'analyse mais également à mieux communiquer vers l'extérieur...

Dans la foulée de cette réflexion, arrive la question du « jusqu'où les acteurs de l'ErE souhaitent-ils marquer le changement et s'inscrire ainsi dans une action plus proche du lobbying ? » et « jusqu'où souhaitent-ils associer à cette action d'autres mouvements éducatifs comme la promotion de la santé, l'éducation au développement, etc ? ».

A l'approche syndicale

Ces deux questions alimentent également le second axe de l'AG : quelles relations avec les pouvoirs publics ? Et de relever quelques inquiétudes quant à la stabilité des subsides, au recours de plus en plus systématique aux

marchés publics (suite notamment à la directive Bolkenstein) ou à la limite entre la subvention et l'instrumentalisation. Les membres de l'AG ont pointé dans cet esprit la nécessaire solidarité entre les associations face aux pouvoirs publics, solidarité parfois en péril surtout dans le contexte d'urgence de plus en plus prégnant. Ces aspects dénommés plus « syndicaux » devront également faire l'objet d'un groupe de travail et être menés en concertation avec les fédérations Inter-Environnement Wallonie et Bruxelles.

Les chantiers sont ouverts, n'hésitez pas à manifester votre intérêt !

Joëlle VAN DEN BERG

*L'ErE vue par l'éducation au développement avec Adélie Miguel Sierra (4/2006) ; la promotion de la santé avec Philippe Mouyart (1/2007) et enfin avec Christine Partoune, chercheuse et pédagogue (2/2007).

Le Réseau IDée compte 2 membres de plus !

Eco-Vie

Né en 1978 et active dans la ville de Mouscron, Eco-Vie édite une revue trimestrielle, anime des excursions didactiques, propose des débats et mène également un combat juridique contre l'implantation d'un centre commercial. Pour en savoir plus : www.ecovie.be

MED'in pot

Créé il y a 2 ans par des étudiants en communication, MED'in pot signifie Média, Education et Développement durable. Son objectif : donner la parole aux acteurs, surtout aux enfants, faire de l'intergénérationnel et de l'interculturel. A déjà mis sur pied une valisette « eau et relations N/S ». Pour les contacter : info@medinpot.be.

Nous voilà donc au nombre de 94 associations membres (et 14 à titre personnel).

Pour connaître les membres et leurs coordonnées :

www.reseau-idee.be/membres